

Public concerné

Responsable d'entreprise, Responsable des Ressources Humaines, Manager, Membre des I.R.P. Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour élaborer et mettre en œuvre les plans d'actions "Pénibilité" et/ou "Seniors".

Objectifs de la formation

- Connaître les facteurs de pénibilité susceptibles de générer l'usure professionnelle de tous les salariés.
- Connaître les conséquences du vieillissement sur le travail, et l'impact du travail sur le vieillissement.
- Connaître les mesures de prévention contribuant à l'employabilité des salariés tout au long de leur vie professionnelle, ainsi que les mesures de compensation et d'allègement pour les salariés n'ayant plus la capacité de tenir leur emploi du fait des exigences de leur travail.
- Mettre en place les plans d'actions "Pénibilité", "Seniors", etc... ainsi qu'une politique de qualité de vie au travail intégrant l'amélioration de conditions de travail, la réduction de la pénibilité, la gestion des âges et des parcours professionnels.
- Comprendre l'interconnexion de ces différents plans d'actions avec le document unique d'évaluation des risques professionnels de l'entreprise.

Contenu de la formation

- Les enjeux pour l'entreprise : allongement de la vie professionnelle, prévenir l'usure professionnelle de tous les salariés, gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, réduire les accidents de travail et les maladies professionnelles, mais aussi l'absentéisme, l'invalidité et l'inaptitude... autant de dysfonctionnements qui impactent la compétitivité et les performances de l'entreprise.
- Pénibilité au travail ; De quoi parle-t-on ? Que doit faire l'entreprise ? Comment diagnostiquer, prévenir, tracer la pénibilité ? Comment élaborer son plan d'action "Pénibilité" ? Quelles sont les mesures de compensation et d'allègement ? Comment rédiger une fiche individuelle d'exposition ?
- La question du vieillissement en entreprise : vieillissement et santé au travail, la gestion des âges, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) contribuant au développement d'une qualité de vie au travail, la gestion des seniors, le plan d'action "Seniors"...
- L'articulation des différentes démarches et plans d'actions associés : "Evaluation des risques", "Document Unique", "Pénibilité", "Seniors"...

Méthodes pédagogiques utilisées

Exposés

Durée

2 jours soit 14 heures